

Délibérations du Conseil

du 22 juin 2017



1. Développement durable : Lancement de l'étude relative au plan de mobilité

Les élus ont acté le lancement d'une étude permettant l'élaboration d'un plan de mobilité et ont validé l'accompagnement de la CCFL par un cabinet d'étude.

2. Développement durable : Mobilité, adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord

Suite à la dissolution de l'Agence Technique Départementale du Nord, les élus ont validé l'adhésion à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, approuvé les règles et statuts fixant les principes et les règles de fonctionnement de l'Agence. Ils ont également approuvé le versement de la cotisation 2017 d'un montant de 0.10 euros par habitant et par an. Monsieur Joël Duyck est désigné comme représentant titulaire de l'agence, et Monsieur Philippe Mahieu comme son représentant suppléant.

3. Développement durable : Mobilité, acquisition de véhicules électriques

Les élus ont acté la prise en charge intégrale par la CCFL d'un véhicule électrique pour chaque commune et décidé de lancer le marché.

4. Logement et affaires sociales : Demandes d'aides à la production de logements

Les élus ont approuvé les dossiers déposés dans le cadre de l'action 4 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL et ont autorisé le versement de ces subventions à la commune d'Estaires, à hauteur de 45 600 euros et de Merville, à hauteur de 73 800 euros.

5. Logement et affaires sociales : Demandes d'aides à l'accession à la propriété

Dans le cadre de l'action 5 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL, les élus ont validé les 7 dossiers déposés, et ont autorisé le versement de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 euros dans le cadre de chacun de ces dossiers.

6. Santé-petite enfance : R.A.M, renouvellement du contrat enfance jeunesse

Les élus ont accepté de renouveler la signature avec la Caisse d'Allocations Familiales du Contrat Enfance Jeunesse, spécifiquement pour le Relais d'Assistantes Maternelles.

7. Santé : Convention avec la SCI « MSP de l'Alloeu » dans le cadre de la subvention d'investissement dédiée à l'aide au développement des Maisons de Santé

Dans le cadre de l'aide au développement des MDS, les élus ont acté l'attribution à la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Laventie, une subvention d'investissement d'un montant 100 000 euros dans le cadre de son extension.

8. Développement économique : Demande d'implantation de la société Nord Collectivité sur la ZA du BOIS

Dans le cadre du développement économique, les élus ont décidé de délibérer de la vente des parcelles 6 et 7 de la ZA du Bois de Fleurbaix à la société Nord Collectivité.

9. Développement économique : Vente de terrains à la brasserie du Pays Flamand

Les élus ont autorisé la vente de parcelles cadastrées de la ZA de la Rivière d'Or, d'une superficie totale d'environ 30 351 m² au prix 3 euros HT du m² au profit des sociétés NATIXIS LEASE IMMO et BPI France FINANCEMENT.

10. Développement économique : Actualisation du dossier de candidature en ZAE

Les élus ont acté les modifications apportées au formulaire de candidature.

11. Développement touristique : Projet de véloroute de la Lys – Eurocyclo – demande de subvention FEDER – programme INTERREG V

Les élus ont approuvé le projet de « véloroute de la Lys », dans le cadre du dossier « Eurocyclo », proposé au

financement du programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen.

12. Sports et animation : Partenariat avec Lys sans frontières et Aire sur la Lys, création d'une formule de croisière fluvestre et tarification de location des vélos et bateaux électriques

Les élus ont approuvé le partenariat ainsi que la signature de toute convention entre la CCFL, la commune d'Aire sur la Lys et l'association Lys sans Frontières, dans le cadre des formules bateau/vélo électrique.

13. Sports et animation : Subvention au mouvement sportif

Les élus ont acté la subvention à l'association Dojo mervillois à hauteur de 368 euros, honorable sur présentation de justificatifs.

14. Mutualisation : Numérique, accompagnement à la digitalisation des communes membres

Dans le cadre de la politique numérique, les élus ont décidé de conventionner avec CREATIC 59 pour la mise en place de l'accompagnement aux outils numériques d'E-administration des communes et de conventionner avec les communes qui auront émis le souhait de se digitaliser afin de moderniser leur administration.

15. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Avenant n°3 à la convention constitutive des groupements de commandes

Les élus ont acté l'actualisation de l'avenant n°3 à la convention constitutive des groupements de commandes permettant aux CCAS de prendre part à ces appels d'offres.

16. Finances : Budget REOM, créances irrécouvrables

Les élus ont validé le principe en non-valeur des créances pour un total de 81 484.48 euros.

17. Finances : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Les élus ont autorisé le président à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois. A ce titre, seront créés :

- au maximum 25 emplois à temps complet ou non complet, dans le grade d'adjoint d'animation
- au maximum 3 emplois à temps complet ou non complet, dans le grade d'adjoint administratif
- au maximum 4 emplois à temps complet ou non complet en fonction des besoins du service, dans le grade d'adjoint technique

18. Finances : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement de deux agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Dans le cadre de l'accroissement temporaire d'activité, les élus autorisent le recrutement de deux agents contractuels.

19. Finances: Adhésion au service de prévention Pôle Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la FPT du Nord

Les élus ont autorisé Monsieur le Président à signer la convention relative à l'adhésion au service de prévention Pôle Santé Sécurité au Travail.

20. Finances : Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Les élus ont instauré, à compter du 1er juillet 2017, une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel versée selon les modalités.

21. Finances : Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Les élus ont opté pour la répartition dérogatoire « libre » du FPIC, à savoir que pour l'année 2017 la CCFL prene entièrement à sa charge le prélèvement du FPIC ; soit la somme de 1 204 366 euros. Sur cette prise en charge, voici ce que les communes et la CCFL auraient du respectivement payer si cette dernière ne payait pas l'intégralité :

Estaires	107 867 euros
La Gorgue	170 760 euros
Haverskerque	20 298 euros
Merville	249 433 euros
Fleurbaix	41 915 euros

Laventie	74 043 euros
Lestrem	122 206 euros
Sailly sur la Lys	71 992 euros
CCFL	345 852 euros

22. Culture : Modification des statuts, prise de compétence « lecture publique » - Mise en réseau et coordination des bibliothèques et médiathèques du territoire

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, les élus ont acté le nom du réseau, à savoir l'Esperluette (&), adopté la tarification et le règlement intérieur ainsi que le plan de financement présenté. Ils ont également entériné la convention de partenariat avec les communes et demandé à celles-ci de

soumettre au vote du Conseil Municipal :

- cette tarification unique, avec effet au 1er octobre 2017
- le règlement intérieur, avec effet au 1er octobre 2017
- et la convention de partenariat avec la CCFL et chaque commune du territoire.

23. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Procès-verbal du transfert de bâtiment, Castel de l'Alloeu à Laventie

Les élus ont autorisé la rédaction d'un procès-verbal concernant la mise à disposition du bâtiment par un huissier, validé par Maître Bonte, et ont précisé que la commune de Laventie devra délibérer de manière concordante sur le procès-verbal établi. Ils ont décidé de procéder à la réhabilitation du bâtiment Castel de l'Alloeu et ainsi lancer le programme de travaux.

24. Administration Générale : Demande d'adhésion à l'USAN dans le cadre de la compétence liée à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Dans le cadre de la compétence GEMAPI qui sera obligatoirement gérée par les EPCI au 1^{er} janvier 2018, les élus ont souhaité adhérer à l'USAN (Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord).